

PROGRAMME

CHOISIR ENSEMBLE NOTRE Avenir

DÉMOCRATIE LOCALE & PARTICIPATION CITOYENNE	1
1. Consultations citoyennes semestrielles	1
2. Mise en place d'outils de démocratie du quotidien	1
3. Faire réellement exister l'opposition	2
4. Le VETO citoyen	2
5. Accès au numérique pour les seniors	2
ENFANCE, ÉDUCATION & JEUNESSE	3
6. Renforcement urgent des moyens en crèche	3
7. Commission de parents sur crèche et périscolaire	3
8. Soutenir l'accompagnement des élèves en difficulté	3
9. Renforcer le rôle éducatif de la commune	4
10. Créer un potager pédagogique municipal	4
URBANISME, DENSIFICATION & PATRIMOINE	4
11. Maîtriser la densification et prioriser l'existant	4
12. Préserver le patrimoine communal	5
MOBILITÉS & CIRCULATION	5
13. Mieux comprendre les usages pour améliorer la circulation	5
14. Clarifier la limitation de vitesse rue du Général-Leclerc	6
15. Revoir la signalisation	6
16. Repenser le stationnement	6
SÉCURITÉ & TRANQUILLITÉ PUBLIQUE	6
17. Réflexion sur une police municipale	6
ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE	7
18. Éclairage public intelligent	7
19. Lutte écologique contre la prolifération des moustiques	7
20. Améliorer la gestion des conteneurs de tri	7
21. Éducation au tri dès le plus jeune âge	7
22. Penser systématiquement aux personnes à mobilité réduite	8
BUDGET & PRIORITÉS	8
23. Ne pas augmenter les impôts locaux	8
24. Priorité au quotidien plutôt qu'aux projets idéologiques	8
25. Audit des finances	9
VIE LOCALE, CULTURE, COMMERCE & SERVICES	9
26. Soutien prioritaire aux associations	9
27. Préférer des activités régulières à fort impact	9
28. Adapter les loyers des locaux communaux aux besoins exprimés	9
29. Une culture à la portée de tous	10
VIE ÉCONOMIQUE LOCALE & ENTREPRISES	10
30. Soutenir l'activité locale par des décisions municipales adaptées aux usages	10
31. Création d'un guichet unique communal pour les entrepreneurs	10
NOS AMIS À QUATRE PATTES	11
32. Sensibilisation des enfants au comportement des chiens	11
✗ Ce que nous ne ferons pas	11
Nous ne déléguons pas aux habitants le rôle des élus.	12
Nous ne ferons pas de l'Eurométropole un adversaire systématique.	12
Nous ne confondons pas participation citoyenne et renoncement à décider.	12
Nous resterons des habitants avant d'être des élus.	12
En quelques mots :	12

Le programme ci-dessous répond à l'ensemble des problèmes qui nous ont été rapporté durant notre campagne, conformément à notre méthode :

écouter, arbitrer, proposer, agir, vous rendre compte.

Nous vous avons écouté, nous avons arbitré, et nous vous proposons une nouvelle manière de gérer notre village.

Comment arbitrons-nous ? Nous privilégions les dossiers qui touchent votre quotidien, et mettons en place des mesures concrètes et fortes pour remettre votre avis au coeur des décisions.

DÉMOCRATIE LOCALE & PARTICIPATION CITOYENNE

1. Consultations citoyennes semestrielles

Nous instaurons deux rendez-vous fixes par an où les habitants sont consultés sur les grands sujets de la commune.

Il ne s'agit pas de réunions d'information, mais de **véritables temps de consultation citoyenne**.

Les projets à fort impact y seront débattus, qu'ils soient portés par la commune ou proposés par l'Eurométropole, notamment lorsqu'ils impliquent une contrepartie ou présentent des enjeux complexes.

Un vote consultatif sera organisé et ses résultats rendus publics sur le site de la mairie.

Si une décision devait s'écarter de l'avis majoritairement exprimé, nous nous engageons à en expliquer publiquement les raisons, dans un principe de redevabilité citoyenne.

2. Mise en place d'outils de démocratie du quotidien

Des groupes WhatsApp, par thème et par quartier

WhatsApp permet de rassembler les habitants autour de problématiques communes et de rompre l'isolement face aux difficultés du quotidien. Ces groupes faciliteront la remontée des problèmes, la réactivité de la mairie et la libération de la parole sur ce qui vous concerne directement.

Une urne anonyme en mairie

Parce que nous ne sommes pas tous égaux face au numérique, nous mettrons en place une urne permanente, accessible dans un espace discret de la mairie. Des enveloppes bleues permettront de formuler des suggestions, des enveloppes rouges des remarques ou reproches. L'urne sera dépouillée chaque semaine et son contenu rendu public sur le site de la mairie. Une synthèse mensuelle sera également publiée dans le *Mundo Mag*.

3. Faire réellement exister l'opposition

L'opposition fait partie intégrante de la démocratie. Sans contradiction, il n'y a ni remise en question, ni débat éclairé. Elle constitue un **garde-fou nécessaire**, auquel il faut donner les moyens de s'exprimer.

Nous proposons la mise en place d'une vraie **tribune dédiée dans le *Mundo Mag***, dans laquelle l'opposition pourra librement expliquer ses désaccords, ses positions et le sens de ses votes.

Cette expression pluraliste est une **garantie démocratique pour tous**, majorité comprise.

4. Le VETO citoyen

Nous nous engageons à agir au mieux pour la commune, tout en reconnaissant que notre appréciation peut, sur certains sujets, différer de celle d'une partie des habitants.

Lorsque les consultations citoyennes et les outils de dialogue ne permettent pas de résoudre un désaccord majeur, nous proposons la mise en place d'un **veto citoyen**, utilisé **en dernier recours**.

Si une pétition réunissant au moins **100 signatures** est déposée sur un projet communal relevant des compétences de la commune, celui-ci pourra être **temporairement suspendu**, lorsqu'aucun engagement irréversible n'a encore été pris, puis **resoumis à la consultation citoyenne**.

Ce dispositif ne vise pas à bloquer l'action publique, mais à garantir qu'aucune décision fortement contestée ne soit menée sans réexamen démocratique.

5. Accès au numérique pour les seniors

Nous savons que la maîtrise du numérique crée aujourd'hui des inégalités face à l'information et peut renforcer l'isolement.

Des membres de notre équipe, à l'aise avec les outils numériques, s'engagent **bénévolement** à proposer des sessions d'accompagnement afin que chacun puisse utiliser sereinement les différents canaux de communication de la municipalité.

Ces sessions incluront également une sensibilisation aux **pièges et arnaques numériques**, afin de renforcer la sécurité et l'autonomie de tous.

Ces mesures relèvent avant tout du bon sens démocratique.

Elles reposent sur des outils simples, peu coûteux, et permettent de renforcer durablement la participation citoyenne sans alourdir le budget communal.

ENFANCE, ÉDUCATION & JEUNESSE

6. Renforcement urgent des moyens en crèche

Des habitants nous ont fait remonter des dysfonctionnements préoccupants dans le fonctionnement de la crèche municipale. Les moyens alloués ne semblent aujourd'hui pas proportionnés au nombre d'enfants accueillis.

La sécurité et le bien-être des enfants constituent une **priorité absolue**, sur laquelle aucun compromis durable ne peut être envisagé.

Le budget alloué à la crèche devra être revu à la hausse, et une **concertation étroite avec le personnel** sera organisée afin d'identifier précisément les besoins et d'apporter des réponses adaptées aux manquements constatés.

7. Commission de parents sur crèche et périscolaire

Des parents nous ont fait part d'un sentiment de frustration et d'impuissance concernant la gestion et l'organisation de la crèche et du périscolaire. Certains évoquent un décalage entre les règles appliquées dans ces structures et la réalité vécue par les enfants à la maison, pouvant créer une discontinuité éducative déstabilisante pour les plus jeunes.

Les parents doivent pouvoir être **sereins quant aux méthodes de garde**. C'est pourquoi nous proposons la création d'une **commission composée de parents**, disposant d'un droit de regard sur l'organisation et le fonctionnement de la crèche et du périscolaire.

Cette instance permettra de faire remonter les difficultés en amont, de favoriser le dialogue et d'éviter les tensions. Son rôle sera **consultatif mais structuré**, dans une logique de **co-construction**, et non de cogestion improvisée.

8. Soutenir l'accompagnement des élèves en difficulté

La commune peut jouer un rôle de facilitateur en soutenant des actions d'accompagnement scolaire, en lien avec des structures existantes et hors temps scolaire.

L'objectif est de favoriser l'égalité des chances, notamment pour les élèves en difficulté ou nouvellement arrivés, et d'agir le plus tôt possible afin de prévenir le décrochage.

Nous envisageons d'étudier le dispositif CLAS pour le soutien scolaire. Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est un dispositif d'accompagnement hors temps scolaire qui aide les enfants et adolescents dans leur méthodologie de travail, leur autonomie et leur confiance, en complément de l'école.

Il est généralement mis en place par une collectivité ou une association, en lien avec les établissements scolaires et les familles, et financé principalement par la CAF, avec un cofinancement possible de la commune et d'autres partenaires institutionnels.

9. Renforcer le rôle éducatif de la commune

En complément des dispositifs existants, la commune peut intervenir de manière plus directe lorsque des besoins précis sont identifiés.

Nous proposerons un recensement du nombre d'élèves rencontrant des difficultés scolaires ou dont les parents ne sont pas disponibles pour assurer un suivi régulier, afin de dimensionner objectivement le besoin.

Sur cette base, une aide aux devoirs municipale pourra être mise en place, de manière ciblée et proportionnée, en lien avec les familles et les équipes éducatives.

Il s'agit d'agir tôt, de façon concrète, sans créer de dispositif surdimensionné ou déconnecté de la réalité locale.

10. Créer un potager pédagogique municipal

Dans le cadre de la revégétalisation de la cour de l'école primaire, nous proposons la création d'un potager municipal entretenu par les enfants.

Ce projet permettra :

- d'initier les élèves à l'environnement et à la biodiversité
- de sensibiliser à l'alimentation durable
- de responsabiliser les enfants à travers une activité concrète et collective

Il s'agit d'une mesure pédagogique, participative et peu coûteuse, qui relie l'éducation, l'écologie et le quotidien.

Gérer une commune de manière responsable, c'est savoir prioriser.

La protection, l'accueil et le bien-être des enfants doivent toujours figurer parmi les priorités..

URBANISME, DENSIFICATION & PATRIMOINE

11. Maîtriser la densification et prioriser l'existant

Ce principe s'applique aussi bien à l'urbanisme qu'aux grands projets de construction coûteux. Il ne s'agit pas de s'enfermer dans un entre-soi, mais de refuser une densification qui ne serait pas accompagnée des moyens nécessaires.

Il nous semble impensable d'accueillir de nouveaux habitants en nombre tant que les infrastructures ne suivent pas : accueil des enfants, circulation, voirie, équipements, services et équilibre budgétaire.

Nous priorisons donc l'entretien et la restauration de l'existant. Accueillir de nouveaux habitants implique des moyens adaptés ; cela relève d'un **processus global**, fondé sur un calibrage responsable des services, par respect autant pour les nouveaux arrivants que pour les habitants déjà installés.

Toute reprise de la densification passera par une consultation citoyenne.

12. Préserver le patrimoine communal

Le patrimoine communal ne doit pas devenir une variable d'ajustement d'un budget mal maîtrisé. Une fois cédés, ces biens ne produisent plus aucun bénéfice, ni économique ni collectif, pour la commune.

L'enjeu est donc de réfléchir prioritairement à leur réutilisation, plutôt qu'à leur vente. **C'est un choix de gestion responsable et de long terme que de redonner du sens à des bâtiments sous-utilisés.**

Nous avons déjà des pistes de réflexion, notamment concernant **l'ancienne forge**, qui pourrait accueillir un **escape game** autour de l'histoire de Mundolsheim. Un escape game est un jeu d'énigmes collaboratif, dans lequel les participants découvrent un lieu et son histoire de manière **ludique et pédagogique**. Ce type de projet permet à la fois de **valoriser le patrimoine local**, de créer une animation accessible à différents publics (familles, scolaires, visiteurs) et de générer des **recettes** contribuant à l'autofinancement du site.

Bien entendu, cette piste n'est pas exclusive : **toute autre proposition pertinente sera étudiée**, dans une logique d'ouverture et de concertation avec les habitants.

MOBILITÉS & CIRCULATION

13. Mieux comprendre les usages pour améliorer la circulation

La qualité de la circulation s'est fortement dégradée ces dernières années. Des investissements importants ont été réalisés, comme le parking multimodal destiné à encourager le recours aux transports en commun. Or, ce dispositif ne répond pas aux besoins réels des habitants et reste, la plupart du temps, largement sous-utilisé.

Une solution qui ne correspond pas aux usages n'est pas adoptée et devient un **mauvais investissement**. La première étape doit donc être d'identifier précisément les besoins.

Nous proposons de mener un **audit des mobilités** afin de comprendre les pratiques réelles : combien de Mundolsheimois sont véhiculés, combien utilisent les transports en commun, lesquels, à quelles heures, pour quelles destinations, et dans quelles conditions certains

seraient prêts à faire évoluer leurs habitudes si des alternatives adaptées leur étaient proposées.

Cet état des lieux permettra de construire des **solutions réellement adaptées et correctement calibrées**. Des hypothèses, comme la mise en place d'une circulation à sens unique avec une voie de bus dédiée, pourront être envisagées, **sous réserve d'une consultation citoyenne**.

Cet audit constituera surtout un **socle factuel et tangible** pour dialoguer efficacement avec la CTS et la SNCF, afin d'obtenir des adaptations réellement utiles pour les habitants.

14. Clarifier la limitation de vitesse rue du Général-Leclerc

L'alternance actuelle entre 30 et 40 km/h sur la rue du Général-Leclerc manque de lisibilité. Nous proposons donc de **limiter l'ensemble de cette rue à 30 km/h**, en raison de la présence d'une **école** et de zones de vie.

Une limitation claire et continue améliore la compréhension des règles et renforce la sécurité. **L'objectif est la cohérence, pas la contrainte symbolique.**

15. Revoir la signalisation

Vous êtes nombreux à nous avoir fait remonter que la signalisation à Mundolsheim manque de clarté.

Nous souhaitons donc la revoir afin qu'elle soit plus lisible, plus cohérente et mieux comprise par tous, dans un objectif de sécurité et de meilleure circulation au quotidien.

16. Repenser le stationnement

Le quartier du Parc a été conçu avec une prise en compte insuffisante du stationnement. Si la transition écologique est indispensable, elle ne peut ignorer les réalités du quotidien : certains déplacements et usages nécessitent encore la voiture. Nous souhaitons redonner aux habitants des solutions de stationnement adaptées, afin de réduire les difficultés rencontrées au jour le jour et améliorer concrètement leur cadre de vie.

SÉCURITÉ & TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

17. Réflexion sur une police municipale

Des habitants nous ont fait part de préoccupations croissantes en matière de sécurité. Nous refusons à la fois la posture sécuritaire de façade et le déni des difficultés ressenties.

La question de la mise en place d'une police municipale pourra être étudiée, à condition qu'elle soit correctement dimensionnée, en fonction des besoins réels et du coût pour la commune.

Nous envisagerons également la possibilité d'une **police municipale mutualisée avec les communes voisines**, afin de partager les moyens humains et financiers. Cette coopération permettrait d'assurer une présence adaptée sur le terrain tout en maîtrisant les coûts pour les contribuables.

Il s'agit d'une réflexion ouverte, qui serait menée en concertation avec la gendarmerie et les collectivités concernées, afin d'évaluer objectivement la situation et de déterminer les réponses les plus efficaces et proportionnées.

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

18. Éclairage public intelligent

Nous proposons d'installer progressivement des lampadaires LED à détection de mouvement, en donnant la priorité aux zones identifiées comme dangereuses, puis en étendant ce dispositif sur l'ensemble du mandat.

Cette approche permet d'améliorer la sécurité, tout en réduisant la consommation énergétique et la pollution lumineuse. **Il s'agit d'une démarche pragmatique, non punitive**, attentive à la fois aux usages et à l'environnement.

19. Lutte écologique contre la prolifération des moustiques

L'été dernier, de nombreux habitants ont subi une prolifération exceptionnelle de moustiques, sans qu'aucune réponse effective, ni chimique ni écologique, ne soit mise en œuvre. Cette situation a fortement dégradé le confort de vie de nombreux foyers.

Nous proposons de privilégier des solutions non chimiques, comme l'introduction de moustiques mâles stériles, afin de limiter durablement la prolifération tout en respectant l'environnement.

20. Améliorer la gestion des conteneurs de tri

Nous proposons de déplacer les conteneurs de tri à proximité de la mairie et d'en augmenter la capacité, afin de mieux répondre aux besoins réels des habitants.

Rendre ces équipements plus visibles permet de garantir un suivi plus rigoureux des dysfonctionnements et d'éviter le sentiment, largement partagé, que les problèmes ne sont ni vus ni traités.

La propreté de l'espace public est une responsabilité collective, que la commune doit assumer pleinement aux côtés des habitants.

21. Éducation au tri dès le plus jeune âge

Nous souhaitons mettre en place un dispositif de sensibilisation au tri des déchets dans les écoles de la commune.

Celui-ci pourra inclure des actions pédagogiques adaptées à l'âge des élèves, ainsi que la visite d'un centre de tri lorsque cela est possible.

Nous sommes convaincus que l'éducation a un rôle essentiel à jouer pour ancrer dès le plus jeune âge des gestes simples, concrets et durables, qui ont un impact réel sur le quotidien des familles et sur l'environnement local.

22. Penser systématiquement aux personnes à mobilité réduite

Des travaux récents ont été réalisés à la gare, sans que l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ait été pleinement prise en compte.

Nous proposons d'en tirer un principe clair : **aucun projet de travaux ne devra être engagé sans intégrer l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.**

Penser l'accessibilité dès la conception, ce n'est pas une option, c'est une condition essentielle pour garantir l'égalité d'accès à l'espace public.

BUDGET & PRIORITÉS

23. Ne pas augmenter les impôts locaux

Nous faisons le choix d'un principe clair : **financer les priorités par des arbitrages, pas par une hausse de la fiscalité locale.**

De nombreuses mesures proposées sont peu coûteuses ou relèvent d'un meilleur fonctionnement de l'existant. Le budget communal doit avant tout servir le quotidien des habitants.

Augmenter les impôts ne peut pas être une solution de facilité, mais uniquement un ultime recours, après avoir évalué et hiérarchisé les dépenses.

24. Priorité au quotidien plutôt qu'aux projets idéologiques

Prioriser les projets utiles au quotidien

Avant d'engager des projets symboliques ou de vitrine, nous faisons le choix de répondre aux besoins essentiels : **l'enfance, la sécurité et la mobilité.**

Un projet n'est pertinent que s'il améliore concrètement la vie des habitants. Le critère principal d'arbitrage sera donc **l'impact réel sur le quotidien et le nombre d'habitants concernés**, et non l'affichage ou la communication autour du projet.

Il s'agit d'un principe de gestion responsable, fondé sur l'utilité et l'intérêt général.

25. Audit des finances

Pour décider de manière responsable et éclairée, il est indispensable de disposer d'une vision claire, objective et partagée de la situation financière de la commune.

Nous souhaitons donc réaliser un audit des finances communales afin d'identifier précisément les marges de manœuvre, les engagements existants et les priorités possibles, et d'appuyer les décisions futures sur des données factuelles plutôt que sur des choix idéologiques.

VIE LOCALE, CULTURE, COMMERCE & SERVICES

26. Soutien prioritaire aux associations

Les associations font vivre le village au quotidien. Elles créent du lien, de la régularité et de l'engagement durable.

Nous faisons le choix de les soutenir en priorité, plutôt que de privilégier des événements ponctuels coûteux, dont l'impact est souvent limité dans le temps.

Soutenir les associations, c'est investir durablement dans la vie locale et le lien social.

27. Préférer des activités régulières à fort impact

Après le soutien prioritaire aux associations, nous privilégierons des **activités régulières, accessibles et intergénérationnelles**, plutôt que de grands événements ponctuels coûteux. Ces formats créent du lien dans la durée, répondent à des besoins concrets et bénéficient à un large public.

Le critère d'arbitrage sera le **rapport entre le coût engagé et l'utilité sociale réelle**.

À titre d'exemple, l'organisation de **séances de jeux de société intergénérationnelles** permet de proposer une activité pour les enfants, de lutter contre l'isolement des personnes âgées et de créer des temps de partage, pour un coût limité. Moins d'événementiel de vitrine, plus de vécu au quotidien.

28. Adapter les loyers des locaux communaux aux besoins exprimés

Nous proposons d'identifier, avec les habitants, les services et commerces qui manquent réellement à la vie quotidienne du village.

La commune n'a pas vocation à décider seule de ce qui est important.

Sur cette base, les loyers des locaux communaux pourront être **adaptés de manière ciblée**, afin de favoriser l'installation de services utiles aux habitants.

À titre d'exemple, **de nombreux habitants regrettent aujourd'hui la disparition progressive des banques et la présence d'un seul distributeur**, qui complique le quotidien.

Il s'agit d'un choix de gestion pragmatique : **l'usage et l'intérêt collectif doivent primer sur le seul rendement financier.**

29. Une culture à la portée de tous

Nous souhaitons valoriser les talents locaux et permettre aux Mundolsheimois et Mundolsheimaises de participer activement à la programmation des événements culturels, notamment via des dispositifs simples de recueil d'idées.

L'objectif est de proposer une offre culturelle accessible, en phase avec les envies des habitants, et représentative de la diversité des sensibilités présentes dans la commune.

VIE ÉCONOMIQUE LOCALE & ENTREPRISES

30. Soutenir l'activité locale par des décisions municipales adaptées aux usages

La commune ne crée pas l'activité économique, mais elle peut soit la freiner, soit la faciliter.

Artisans, commerçants, indépendants et entreprises locales subissent directement les choix municipaux en matière de circulation, de stationnement, de signalisation, d'accessibilité et de loyers.

Nous faisons le choix d'un principe simple :

Aucune décision municipale ne doit compliquer inutilement l'exercice d'une activité locale.

Concrètement :

- intégrer systématiquement l'impact sur les professionnels dans les projets de circulation et de voirie
- associer les commerçants et artisans concernés en amont des projets structurants
- adapter les loyers des locaux communaux aux usages et aux besoins exprimés
- améliorer la lisibilité de la signalisation pour faciliter l'accès aux commerces et services
- privilégier la stabilité et la clarté des règles plutôt que des changements permanents

Soutenir l'économie locale, ce n'est pas faire des effets d'annonce, c'est **ne pas créer d'obstacles inutiles au travail de ceux qui font vivre le village au quotidien.**

31. Création d'un guichet unique communal pour les entrepreneurs

La commune ne remplace pas les dispositifs nationaux d'accompagnement, mais elle peut simplifier et fluidifier les démarches au niveau local.

Nous proposons la création d'un guichet unique communal destiné aux entrepreneurs, porteurs de projet, artisans, commerçants et indépendants.

Ce guichet aura pour mission :

- orienter les porteurs de projet dans leurs démarches
- centraliser les informations utiles à l'installation
- faciliter les échanges avec les services municipaux
- accompagner humainement les démarches administratives locales

Un agent référent "entreprises" sera désigné au sein de la mairie.

La commune pourra nouer des conventions avec la CCI et la CMA afin de renforcer l'efficacité de cet accompagnement, sans créer de doublon avec les dispositifs existants.

Une page dédiée sera créée sur le site de la commune afin de rendre l'information accessible et lisible.

Cette mesure est peu coûteuse et permet :

- de favoriser l'implantation durable d'entreprises locales
- de dynamiser le centre
- de réduire la vacance commerciale, notamment dans des locaux aujourd'hui sous-utilisés
 - de mobiliser, lorsque cela est pertinent, des financements externes (FEDER, FISAC) pouvant couvrir jusqu'à 50 % de certains travaux

Soutenir l'économie locale, ce n'est pas multiplier les annonces, mais lever les obstacles administratifs et créer un environnement stable et facilitateur.

NOS AMIS À QUATRE PATTES

32. Sensibilisation des enfants au comportement des chiens

Nous proposons l'intervention ponctuelle d'un **comportementaliste canin**, notamment auprès des enfants, afin de leur apprendre à reconnaître le langage et les signaux des chiens.

La majorité des accidents impliquant des chiens concernent des incompréhensions de comportement, en particulier chez les plus jeunes.

Cette démarche est bénéfique à la fois pour les enfants et pour les animaux, en réduisant les situations de stress et les risques d'accident.

Il s'agit d'une **mesure préventive, pédagogique et peu coûteuse**, privilégiant l'éducation et la responsabilisation plutôt que des aménagements ponctuels à l'impact limité.

Ce que nous ne ferons pas

Nous ne déléguons pas aux habitants le rôle des élus.

La concertation citoyenne n'a pas vocation à demander aux habitants de décider à la place de la municipalité. Les élus sont là pour arbitrer, décider et assumer leurs choix. Les habitants seront consultés sur les projets structurants et engageants, pas sur la gestion quotidienne de la commune.

Nous ne ferons pas de l'Eurométropole un adversaire systématique.

Notre posture n'est ni l'opposition de principe, ni l'alignement automatique. La coopération avec l'Eurométropole est nécessaire lorsqu'elle va clairement dans l'intérêt des habitants de Mundolsheim. En revanche, dès lors qu'un projet comporte des contreparties, des impacts significatifs ou des enjeux complexes pour la commune, il devra faire l'objet d'une consultation citoyenne.

Nous ne confondons pas participation citoyenne et renoncement à décider.

La concertation est une méthode pour éclairer les décisions importantes, pas un alibi, ni un mode de gestion permanent par consultation.

Nous resterons des habitants avant d'être des élus.

Nous ne perdrons ni notre regard de citoyens engagés, ni notre attachement à la vie quotidienne du village. Nous n'oublierons jamais que nous sommes d'abord des habitants de Mundolsheim, et que c'est à ce titre que nous nous engageons.

En quelques mots :

L'avenir de Mundolsheim se construit dans les choix du quotidien, avec méthode, écoute et responsabilité.

Nous souhaitons un village où les décisions améliorent concrètement la vie des habitants, où chacun peut être entendu, et où les projets sont pensés pour être utiles, durables et partagés.

Notre démarche repose sur des principes simples, qui guideront l'ensemble de nos décisions :

- le quotidien avant le symbolique
- la concertation avant l'imposition
- l'usage avant l'affichage
- l'arbitrage avant la dépense
- la responsabilité avant la posture

C'est avec cette méthode que nous voulons construire, avec vous, un avenir équilibré, respectueux des habitants et fidèle à l'esprit de notre village.